

TROISIÈME BLESSURE

L'IDOLÂTRIE DE PACHAMAMA

Au début du synode dit « amazonien »¹, des actes de vénération à l'égard de Pachamama, une déesse indigène, ont été commis dans les jardins du Vatican, puis dans la basilique Saint-Pierre. L'évêque auxiliaire du Kazakhstan, Mgr Athanasius Schneider, décrit la scène comme suit :

« Le 4 octobre 2019, à la veille du Synode de l'Amazonie, une cérémonie religieuse a eu lieu dans les Jardins du Vatican, en présence du Pape François et de plusieurs évêques et cardinaux, en partie dirigée par des chamans et dans laquelle des objets symboliques ont été utilisés, notamment une sculpture en bois représentant une femme enceinte déshabillée. Ces représentations sont connues et appartiennent aux rituels indigènes des tribus amazoniennes, et plus particulièrement au culte de la Pachamama, la Terre Mère ; au cours des jours suivants, les statuettes de femmes nues en bois étaient également vénérées dans la Basilique Saint-Pierre, devant la Tombe de Saint-Pierre. Le Pape François a également salué deux évêques portant en procession la « chose » Pachamama sur leurs épaules à l'intérieur de la salle du Synode où elle a été mise à une place d'honneur. Des statues de Pachamama ont également été exposées dans l'église de Santa Maria in Traspontina. »²

Le culte d'une divinité païenne dans l'Église catholique, dans le lieu saint de la basilique Saint-Pierre à Rome ? En présence du pape ? Une telle chose est-elle pensable ?

Cela n'est possible que si le discernement des esprits, dont je parle souvent, est obscurci, et si l'on ne perçoit plus les faits objectifs ; car, objectivement, il s'agit d'une violation du premier commandement de Dieu.³

¹ Le Synode sur l'Amazonie s'est tenu à Rome du 6 au 27 octobre 2019.

² <https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2019/10/mgr-athanasius-schneider-condamne-le.html>

³ « Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi. », dit le Seigneur Dieu dans le premier commandement (Ex 20,3). Ce commandement, donné à l'origine à Moïse et au peuple hébreu, reste valable pour tous les hommes et pour tous les temps, comme Dieu nous le dit : « Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte. » (Ex 20,4-5).

Prenons maintenant le temps de réfléchir avec l'évêque auxiliaire Athanasius Schneider : « La phrase du document d'Abu Dhabi qui dit : « Le pluralisme et la diversité des religions, de la couleur de peau, du sexe, de la race et de la langue, voulus par Dieu dans sa sagesse, ont trouvé leur réalisation pratique dans les cérémonies vaticanes d'adoration de statues en bois représentant des divinités païennes ou des symboles culturels locaux de fertilité. » C'est la conséquence logique et pratique de la déclaration d'Abu Dhabi. »

Cela peut nous servir une fois de plus d'indication qu'un « autre esprit » est à l'œuvre, dont j'ai parlé en détail dans ma dernière lettre sur le document d'Abu Dhabi.⁴

Les responsables du culte de la Pachamama parleront certainement d'un acte d'inculturation. Cela signifie que l'on souhaite intégrer les particularités culturelles de certains peuples et leurs traditions à la plénitude de la foi catholique, afin d'enrichir l'expression de l'Église et de permettre aux personnes d'autres cultures de se sentir chez elles dans notre Église catholique.

De telles idées existent également en ce qui concerne la liturgie. Partant de cette idée d'inculturation, le Novus Ordo peut intégrer à la liturgie des éléments issus des traditions des peuples du monde entier, qu'ils viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie ou des îles les plus lointaines. On peut voir dans une telle intégration la réalisation de la parole biblique selon laquelle la richesse des peuples est apportée à l'Église (cf. Is 60).

L'Autrichien Erwin Kräutler, qui a longtemps travaillé comme évêque en Amazonie brésilienne, était l'un des principaux artisans du synode sur l'Amazonie. Il a défendu à tort les figures controversées de la Pachamama, originaires de la région amazonienne, en les présentant comme une « forme d'expression des indigènes » pouvant être intégrée à notre liturgie.⁵

Mais je tiens à souligner ce qui est déjà devenu évident dans les deux réflexions précédentes sur *Amoris lætitia* et la déclaration d'Abou Dhabi : Une bonne intention peut se retourner contre elle-même si l'on ne sait pas distinguer les esprits.

⁴ <https://fr.elijamission.net/blog-post/deuxieme-blessure-la-declaration-dabou-dhabi-et-labandon-de-la-mission-de-jesus/>

⁵ <https://gloria.tv/post/mxAAxPnPyiY14EQ19Twb33sho?utm.com>

Heureusement, après cet incident survenu à Rome, certains membres de la hiérarchie catholique ont dénoncé ce type de vénération de la Pachamama comme de l'idolâtrie. L'ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Müller, a notamment déclaré très clairement que la liturgie célébrée dans les jardins du Vatican le 4 octobre, en présence du pape François, comportait « une certaine vénération, voire une adoration d'idoles », et a défendu ceux qui ont retiré les statues de la Pachamama de l'église Santa Maria in Traspontina pour les jeter dans le Tibre. Selon lui, « *la grande erreur avait été d'introduire les idoles dans l'Eglise, et non pas de les enlever, car selon la loi de Dieu lui-même – le premier commandement – l'idolâtrie est un péché grave et ne doit pas être mélangé avec la liturgie chrétienne.* »⁶

Les catholiques possèdent certes des images de saints, mais ils ne les adorent pas ; ils les vénèrent uniquement en tant que représentations de ces personnes saintes. L'adoration n'est due ni aux hommes ni à la création, a expliqué le cardinal Müller en se référant à la théologie de saint Paul. Il a conclu en disant : « Apporter des idoles dans l'Église était un péché grave, un acte criminel contre la loi divine. »

Selon le cardinal Müller, l'argument de l'inculturation n'est pas valable : se référant à l'encyclique *Fides et Ratio* du pape Jean-Paul II, il a déclaré que le christianisme avait repris les meilleurs éléments des cultures dans le seul but de mieux expliquer et promouvoir la révélation de Dieu en Christ.

Arrêtons-nous un instant pour mesurer la gravité de la situation.

Si l'on suit le cardinal Müller, l'évêque Schneider et d'autres voix qui se sont exprimées dans le même sens, il s'agit d'une grave violation publique du premier commandement de Dieu : « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. » (Lévitique 26, 1)

L'Ancien Testament fournit de nombreux exemples montrant clairement que c'est avant tout l'idolâtrie qui a déclenché la colère de Dieu contre le peuple d'Israël.

⁶ Voir l'interview "The World Over" with Raymond Arroyo, EWTN, October 24, 2019, disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=sGxDlPh5d_A&t=71s

<https://fsspx.news/fr/news/le-culte-paien-la-pachamama-la-lumiere-la-declaration-dabou-dabi-23033?utm.com>

Pourquoi en est-il ainsi ?

L'évêque émérite du Brésil, José Luis Azcona Hermoso, condamne les rites païens comme des sacrilèges démoniaques qui causent un scandale : « *La Pachamama n'est pas et ne sera jamais la Mère de Dieu. Prétendre que cette statue représente la Mère de Dieu est un mensonge.* » Elle n'est pas « Notre-Dame de l'Amazonie », car la seule femme de l'Amazonie est Marie de Nazareth. » Nous devons faire la distinction entre ce qui vient de Satan, de la main de l'homme, et ce qui vient du Saint-Esprit. Ce discernement est important pour appartenir à l'Église... » Ces célébrations dépendent des esprits invoqués, et il est évident qu'il s'agit de sorcellerie que saint Paul dénonce dans sa lettre aux Galates, en précisant que le péché d'idolâtrie n'est pas compatible avec l'Évangile et la mission (Gal 5, 29). »⁷

C'est la raison et la clé pour laquelle Dieu ne laisse pas l'idolâtrie sans réponse. Il s'agit en effet du culte des démons qui se cachent derrière des idoles de toutes sortes. Or, l'Église catholique, en tant qu'épouse du Christ, est particulièrement appelée à apporter aux hommes le véritable culte de Dieu et le salut en Christ. Mais si, au siège de l'Église universelle, en présence du chef des catholiques, un culte public des idoles est célébré, c'est une abomination et un signe faux et trompeur pour l'Église et pour toute l'humanité.

Je voudrais rappeler ici que, quelques semaines après cet événement, la crise du coronavirus a commencé, entraînant la fermeture des églises et des irrégularités dans les services religieux, et que la place Saint-Pierre était même parfois complètement vide. Je reviendrai sur ce sujet dans le cadre de la « CINQUIÈME BLESSURE ».

Je suis conscient que mes réflexions sur les « cinq plaies du corps du Christ » peuvent être difficiles à accepter pour certains croyants. Elles mettent en effet en évidence des fautes concrètes commises au sommet de la hiérarchie de notre sainte Église. Néanmoins, il m'est impossible de renoncer à cette obligation lorsque je perçois l'influence des forces des ténèbres et que je constate que des responsables ont manifestement succombé à cette influence.

⁷ Traduction française. Texte original en espagnol : José Luis Azcona, InfoCatólica, date. Disponible en ligne : <https://www.infocatolica.com/?t=noticia&cod=36117>

Un acte public contre le premier et le plus important des commandements au cœur du christianisme catholique est, même si l'on n'en a pas conscience, une faute grave qui nécessite un acte public d'expiation.

Don Nicola Bux, un prêtre italien, écrit : « *Si ce sont les ecclésiastiques eux-mêmes qui élèvent une idole sur le trône – la caricature du vrai Dieu et l'œuvre de Satan –, alors, comme l'enseigne l'Écriture Sainte, le Seigneur quitte certainement le temple, et une purification est nécessaire pour le ramener. Le temple est un symbole de notre âme : si nous le souillons par des actes démoniaques, le Saint-Esprit l'abandonne. N'oublions pas ce que l'apôtre écrit en ces termes admirables : « Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira. Car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes » (1 Co 3, 17).* »⁸

Le prélat a proposé que le cardinal Sarah, alors préfet de l'époque de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, procède à un exorcisme dans la basilique Saint-Pierre afin de la purifier. Malheureusement, Don Nicola Bux n'a pas été entendu et le cardinal Sarah n'est plus préfet depuis.

Il ne faut pas fermer les yeux : l'idolâtrie impunie de la Pachamama pèse lourdement sur l'Église et sur ce pontificat. Elle ne peut être excusée ni minimisée, mais nécessite une expiation et une correction publique de la part du pape. Cela n'a pas encore été fait. Si l'on considère la suite des événements, on ne peut guère s'attendre à un tel acte de la part du pape François, à moins qu'un miracle ne se produise : la prise de conscience et le repentir. Pour cela, il faut prier avec ferveur.

La troisième blessure sur le corps de l'Église saigne encore, tout comme les deux premières.

Même si un jeune Autrichien a eu le courage, dans un acte prophétique, de retirer quelques statues de la Pachamama de l'église Santa Maria in Traspontina pour les jeter dans le Tibre, et même s'il y a eu quelques actes d'expiation plus discrets de la part de prêtres et de fidèles ayant pressenti la portée de l'abomination commise au Vatican, cela

⁸ Traduction française. Texte en allemand : Don Nicola Bux, Katholisches.info, „Im Petersdom einen Exorzismus durchführen“, date. Disponible en ligne : <https://katholisches.info/2019/11/16/don-nicola-bux-im-petersdom-einen-exorzismus-durchfuehren/?utm.com>

ne suffit pas. Si certaines conséquences habituelles de tels actes ont peut-être été atténuées, le gouffre n'est pas encore comblé.

C'est le même esprit à l'œuvre, qui a attaqué les saints sacrements avec la confusion autour d'Amoris lætitia, qui a dévalorisé la mission missionnaire du Christ avec la déclaration d'Abu Dhabi, et qui a laissé, par son abomination dans le lieu saint, un signe indubitable de sa présence destructrice dans l'Église.

Il faut rejeter cet esprit et le combattre avec les armes spirituelles dont nous disposons. Les fidèles devront accomplir à l'égard de ce pontificat un acte similaire à celui de l'évêque auxiliaire Schneider à l'égard du culte de la Pachamama : « *Compte tenu de ce qu'exige le culte authentique et l'adoration du Dieu unique, la Très Sainte Trinité, et du Christ Notre Sauveur, en vertu de l'ordination qui a fait de moi un évêque catholique et un successeur des Apôtres, et dans une fidélité et un amour véritables envers le Pontife romain, le Successeur de Pierre, et envers sa tâche qui est de présider à la « Cathédrale de la vérité » (cathedra veritatis), je condamne le culte du symbole païen du Pachamama dans les jardins du Vatican in Saint Paul, dans la basilique Saint-Pierre, et dans l'église romaine de Santa Maria in Traspontina.* »⁹

⁹ <https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2019/10/mgr-athanasius-schneider-condamne-le.html>